



Géolocaliser son enfant, un moyen de se rassurer

FAMILLE Les parents sont toujours plus nombreux à équiper leur progéniture d'outils connectés permettant de savoir où ils se trouvent. Une entaille supplémentaire dans l'autonomie des jeunes dans l'espace public, qui n'a cessé de reculer au cours des dernières décennies

SOPHIE GAITZSCH

Depuis un an, Rachel laisse sa fille de 11 ans aller seule à l'école, un trajet de cinq minutes à pied dans un quartier résidentiel des abords de Genève. Seule, mais équipée d'une montre connectée. «Elle m'envoie un message quand elle arrive. Si besoin, nous pouvons nous appeler. Ça me rassure, et elle aussi.» La montre dispose également d'une option de géolocalisation qui permet à la maman de savoir où sa fille se trouve. «Je ne la suis pas en permanence, pas du tout. Je lui fais confiance. Mais comme cette possibilité existe, je me dis pourquoi pas. Cela peut être utile dans certaines situations extrêmes», poursuit la Genevoise de 43 ans, qui avoue avoir longtemps été hantée par la peur d'un enlèvement.

Rachel n'est pas un cas isolé. Dans son entourage, dit-elle, c'est «quelque chose que les parents ont activé». Smartphones avec app de traçage, montres, balises GPS à accrocher au sac à dos: les outils à disposition sont de plus

en plus nombreux. Aux Etats-Unis, en 2018 déjà, une étude du Pew Research Center faisait état de 16% de parents géolocalisant leurs adolescents de 13 à 17 ans via leur téléphone.

Jusque dans les bus scolaires

Quelle est l'ampleur du phénomène en Suisse aujourd'hui? Difficile d'en avoir une image précise. Digitec Galaxus, le numéro un du commerce en ligne dans le pays, communique une croissance des ventes de montres connectées pour enfants de 312% en 2020 par rapport à l'année précédente (une forte hausse qui coïncide avec l'arrivée de nouveaux produits sur le marché) et de 85% en 2021. Mais la tendance ne s'est pas poursuivie en 2022, avec un recul de 14%.

Du côté de la recherche, Zoé Moody, professeure à la Haute Ecole pédagogique du Valais et chercheuse au Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève, coauteure d'un récent ouvrage sur le chemin de l'école, constate que

la géolocalisation occupe désormais le devant de la scène. «Lors du travail de terrain que nous avons effectué en 2018-2019, cette dimension du chemin de l'école n'était pas encore questionnée.»

«Il n'y a pas d'augmentation de la mobilité juvénile»

YANN BRUNA, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ PARIS-NANTERRE

Et les parents ne sont pas les seuls à y avoir recours. A la dernière rentrée de septembre, la commune de Bourg-en-Lavaux a choisi d'équiper 60 élèves de 1H et 2H (4 à 6 ans) de puces de traçage. Le dispositif s'enclenche quand l'enfant entre dans le bus scolaire et permet ainsi de voir s'il est bien monté et où il est sorti. En Suisse alémanique, la ville de Kriens a quant à elle muni 160 écoliers de première année de traceurs GPS afin de cartographier leurs trajets et d'identifier quels «lieux à risque» ils empruntent.

«Panser le réservoir de peurs»

Ce qui caractérise cette pratique, c'est «l'hétérogénéité des publics, même si on la retrouve davantage dans les milieux plus favorisés, qui exercent un contrôle des activités infantiles plus précis et plus subtil, explique Yann Bruna, maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Nanterre, qui a publié en 2022 un article sur la surveillance parentale et la géolocalisation des adolescents dans la revue scientifique *Tic & Société*. Les familles habitant en zone urbaine sont également davantage concernées.»



Quant aux raisons invoquées, ce n'est pas la curiosité, mais bien la sécurité qui prime. «La géolocalisation sert à panser le réservoir de peurs des parents face à l'espace urbain et ses incertitudes, poursuit Yann Bruna. Ils sont bien conscients qu'elle n'empêche pas la survenue d'un incident mais soulignent que si quelque chose se passe, ils savent où se trouvent leurs enfants. Dans notre étude, une mère, faisant référence aux attentats de Nice, avait par exemple jugé irresponsable de ne pas utiliser cette information supplémentaire.»

De 10 kilomètres au bout de la rue

Le phénomène s'inscrit dans une tendance plus large et plus ancienne, celle de la perte d'autonomie des enfants dans l'espace public. En 2007, une étude britannique sur l'évolution des déplacements au sein d'une famille de la ville de Sheffield l'avait illustrée de manière très parlante. Tandis qu'en 1919, l'arrière-grand-père, alors âgé de 8 ans, était autorisé à parcourir seul près de 10 km pour aller pêcher, son arrière-petit-fils, au même âge, n'a le droit d'aller que jusqu'au bout de la rue. Dans le cadre de ses travaux sur la Suisse, Zoé Moody observe aussi une réduction de la marge de mouvement et du temps à disposition

pour flâner dehors en rentrant de l'école. Les routes ne sont pas plus dangereuses que par le passé, les risques d'enlèvement pas plus élevés, mais la médiatisation rapide d'affaires tragiques augmente l'anxiété des familles et les pousse à davantage contrôler leurs jeunes. «Et avec la géolocalisation, en disant à son enfant «je sais tout le temps où tu es», on continue à resserrer cette surveillance.»

Car c'est bien de surveillance accrue dont il s'agit. Yann Bruna ne croit pas en l'argument qui présente ces nouveaux dispositifs comme des outils permettant à des parents rassurés de donner aux enfants une liberté qu'ils n'auraient pas sinon. «La surveillance numérique est vendue par certains parents comme une garantie de mobilité supérieure. Mais les témoignages que nous avons récoltés montrent qu'il n'en est rien. Il n'y a pas d'augmentation de la mobilité juvénile.»

Quelle place pour le discours des adolescents?

Au-delà de l'impact sur les déplacements, la pratique soulève des questions éthiques. «Les enfants ont droit à une certaine intimité et au respect de leur vie privée», rappelle Zoé Moody, citant la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Suisse en 1997. «A quelles conditions ces exigences

peuvent-elles être garanties tout en faisant usage de la géolocalisation? Les enfants concernés ont-ils le droit de sortir sans? Il y a évidemment une dimension évolutive en fonction de l'âge. Comment les règles changent-elles au sein des familles au fur et à mesure que les enfants grandissent et développent de nouvelles compétences et de nouveaux besoins?», s'interroge la spécialiste.

Aujourd'hui, la géolocalisation tranquillise la fille de Rachel, âgée de 11 ans. Mais peut-être plus pour longtemps. Parmi les adolescents rencontrés par Yann Bruna, quelques-uns ont certes intériorisé l'argument sécuritaire et s'accoutument de ce mode de fonctionnement. D'autres, plus nombreux, se montrent très critiques. Ils ressentent le recours à la géolocalisation comme un manque de confiance et une mise à mal de leur droit à une vie privée. Une jeune fille y voit même un «échec des parents». En se reposant sur la géolocalisation, on court le risque de ne plus écouter ce que disent des adolescents, craint Yann Bruna. Avec, comme l'a montré le cas d'une famille qu'il a interrogée dans son étude, un profond bouleversement de la confiance réciproque entre parents et enfants. ■

LE TEMPS

Le Temps
1209 Genève
022 575 80 50
<https://www.letemps.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 35'127
Parution: 6x/semaine



Page: 9
Surface: 83'263 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116

Référence: 88027819
Couverture Page: 3/3



Zoé Moody observe une réduction de la marge de mouvement et du temps à disposition pour flâner dehors en rentrant de l'école. (FERRANTRAITE/GETTYIMAGES)